



**ju
ra**
.fr

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Chef de mission Aide Sociale à l'Enfance Lons le Saunier H/F

Engagé en faveur de l'égalité des droits et des chances, le Département du Jura souhaite prévenir les discriminations et promouvoir la diversité.

Le Conseil Départemental du Jura (1300 agents permanents, 318 millions d'euros de budget) recrute pour son Pôle des Solidarités – UTAS de Lons-le-Saunier, un Chef de Mission Aide Sociale à l'Enfance H/F à temps complet.

Les candidatures, accompagnées des deux dernières évaluations professionnelles et du dernier arrêté de situation administrative pour les agents titulaires de la fonction publique, sont à adresser à :

**Monsieur le Président du Département du Jura
Direction des Ressources Humaines
17, Rue Rouget de Lisle – 39039 LONS LE SAUNIER CEDEX
Date limite d'envoi des candidatures : 26 avril 2019
Résidence administrative : Lons le Saunier**

DÉFINITION DU POSTE

◆ FINALITE

Placé/e sous l'autorité hiérarchique du Responsable d'Unité Territoriale d'Action Sociale, il/elle est chargé/e de gérer les mesures et les dispositifs (protection administrative et judiciaire) et de participer au développement du réseau des partenaires locaux intervenant dans le champ de l'ASE.

◆ MISSIONS ET ACTIVITES

Mission 1 : Assurer le management des agents de la mission Aide Sociale à l'Enfance

- Organiser le fonctionnement de la mission ASE ;
- Assurer l'encadrement hiérarchique des agents (agents administratifs, travailleurs sociaux, assistants familiaux) de la mission (soutien, expertise, accompagnement, évaluation, formation...) ;
- Animer les réunions d'équipe ;
- Assurer une veille territoriale dans son domaine de compétence, transmettre et coordonner les procédures et l'information en direction des agents.

Mission 2 : Mettre en œuvre les politiques de l'ASE sous couvert du responsable de l'UTAS et en lien avec la Direction Enfance Famille

- Garantir, organiser et contrôler la mise en œuvre de la politique départementale de la protection de l'enfance : investigation, protections administrative et judiciaire ;
- Animer avec le Responsable de l'UTAS le réseau partenarial propre aux politiques sur le territoire de l'UTAS ;
- Participer au collectif de direction de l'UTAS.

Mission 3 : Assurer le suivi des missions de l'ASE

- Piloter et coordonner le suivi des enfants pris en charge par mesure administrative ou judiciaire, des jeunes majeurs et des assistants familiaux ;
- Assurer la gestion de dossiers transversaux propres à l'enfance et à la famille (Mineurs Non Accompagnés, TISF, MAESF...) ;
- Organiser la participation aux audiences (juge des enfants, Cour d'Appel) des travailleurs sociaux placés sous son autorité hiérarchique ou fonctionnelle ;
- Organiser et animer les Commissions d'Etude Technique et les synthèses ;
- Etre l'interlocuteur local privilégié des services judiciaires, des établissements d'accueil, des services de

soin...

- Participer à la mise en place d'outils de suivi de la politique Enfance Famille ;
- Etre garant de la remontée des informations qualitatives et quantitatives des dispositifs dédiés par le suivi des tableaux de bord ;
- Impulser des actions individuelles ou collectives et suivre l'évolution des actions menées.

PROFIL DU CANDIDAT

◆ CADRE STATUTAIRE

Catégorie A - Filière Sociale – Filière administrative

Recrutement par liste d'aptitude, par voie de mutation ou détachement

◆ PRÉREQUIS

Expérience antérieure dans des fonctions similaires appréciée

SPECIFICITÉS DU POSTE

◆ CONDITIONS D'EXERCICE ET MOYENS TECHNIQUES

- Participation à l'astreinte enfance départementale ;
- Horaires irréguliers avec possibilité d'amplitude en fonction des obligations de service ;
- Déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire départemental, voire hors département ;
- Assurer la continuité des missions en UTAS en l'absence des autres cadres ;
- Utilisation des outils bureautiques ;
- Respect de l'éthique, du secret professionnel et missionnel.

◆ SECURITÉ SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Possibilité d'une voiture de service

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET QUALITÉS REQUISES

- Capacité au management d'une équipe pluridisciplinaire (travailleurs sociaux et secrétaires) ;
- Capacité à rendre compte au N+1 ;
- Capacité d'écoute, de soutien et de conseil ;
- Capacité à la prise de décision ;
- Capacité de discernement et de prise de distance ;
- Disponibilité ;
- Aptitude à la communication ;
- Aptitude à la concertation ;
- Aptitude à la médiation ;
- Savoir repérer, gérer et arbitrer les conflits ;
- Savoir s'organiser, être autonome et rigoureux (se) ;
- Capacité à conduire des projets impliquant de nombreux acteurs ;
- Connaissance de la législation au regard des champs de compétences, dans les domaines de la l'enfance et de la famille ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Maîtrise de l'outil informatique.

SALAIRE ET AVANTAGES

- Traitement indiciaire + régime indemnitaire
- Prestations d'action sociale
- Amicale du personnel
- NBI

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, **les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle**